



QUAND NOS EXIGENCES SE RENCONTRENT

## HONORAIRES TTC maximums de Sandra BALLANGER E.I.

Applicables à compter du 1<sup>er</sup> février 2025

### IMMOBILIER ANCIEN Mandat de vente / de recherche

(Maison, appartement, immeuble, garage / parking)

PRIX DU BIEN	HONORAIRES (% et forfait)
Inférieur ou égal à 75 000 €	5 000 €
De 75 001 € à 150 000 €	6 %
De 150 001 € à 200 000 €	5,5 %
De 200 001 € à 400 000 €	5 %
De 400 001 € à 600 000 €	4,5 %
Supérieur à 600 000 €	4 %

---

### TERRAIN

PRIX DU BIEN	HONORAIRES (% et forfait)
Inférieur à 75 000 €	5 000 €
Supérieur ou égal à 75 000 €	8 000 €

---

### PROGRAMMES NEUFS (V.E.F.A.)

PRIX NET VENDEUR	HONORAIRES
Selon grille tarifaire du promoteur	Suivant mandat promoteur

## HONORAIRES TTC maximums de Sandra BALLANGER E.I.

Applicables à compter du 1<sup>er</sup> février 2025

### HONORAIRES DE LOCATION D'HABITATION

Zone *	Zone très étendue	Zone tendue	Autre zone
Montant maximum TTC	12 € / m <sup>2</sup>	10 € / m <sup>2</sup>	8 € / m <sup>2</sup>

\* Suivant indice du décret du n° 2014-890 du 01/08/2014

- PROVIMO et ses conseillers ne sont pas habilités à rédiger d'état des lieux.
- Les honoraires à la charge du locataire ne peuvent être supérieurs aux honoraires à la charge du bailleur.

### IMMOBILIER PROFESSIONNEL OU COMMERCIAL

- Location commerces, bureaux, entrepôts, terrains, garages

Honoraires : 30 % HT du loyer annuel hors charges, à la charge du preneur.

- Cession de bail

Honoraires : 10 % HT avec un minimum de 5 000 € HT

- Vente Immobilier Professionnel ou Commercial

PRIX DU BIEN	HONORAIRES (% et forfait)
Inférieur à 100 000 €	10 000 € HT
Supérieur ou égal à 100 000 €	10 % HT